

## Compte-rendu de l'audience avec Julien DENORMANDIE dans le cadre du CTM le 31 août 2021

**FO Agriculture représentée par:** Jean-Christophe LEROY - Christine HEUZE - Stéphane TOUZET et Catherine HOBENICHE.

Cette audience a été proposée par le ministre dans le cadre son engagement à rencontrer régulièrement les OS, représentant les personnels.

### LES DÉFIS AUXQUELS SONT CONFRONTÉS LE MINISTÈRE ET SES PERSONNELS SONT NOMBREUX.

#### ✚ Le premier enjeu, dans un contexte sanitaire sensible, est la rentrée.

La situation est différente d'un territoire à l'autre et particulièrement dans les territoires ultramarins.

Le ministre a demandé l'application stricte des modalités d'organisation du travail interministérielles. Pour l'Enseignement agricole, les modalités ont été élaborées avec l'Education Nationale (EN), en prenant en compte les spécificités de l'Enseignement Agricole (EA) (les internats). Différents scénarii ont été proposés, ils devront être mis en œuvre dans le cadre d'un dialogue entre le secrétariat général et les OS.

Il rappelle que l'enjeu est bien la protection des agents et des apprenants. Un plan de vaccination sera mis en œuvre pour tous.

Pour tous les agents du ministère, il annonce que les normes sur le télétravail sont maintenues en septembre. L'évolution en octobre se fera en fonction de la situation sanitaire.

#### ✚ 2e enjeu : il salue l'implication des personnels du ministère

La crise a montré que l'Etat a réussi à tenir, aussi grâce aux personnels, « serveurs de l'Etat », dans tous les secteurs, notamment dans l'enseignement.

Durant cette période, nos collègues ont aussi eu à gérer d'autres crises, l'influenza aviaire, les crises climatiques, gel ou feux de forêts. Les effectifs ont été renforcés dans les DRAAF impactées.

Les agents du ministère sont appelés à préparer l'avenir en étant impliqués dans le déploiement du plan de relance, notamment les agents de l'ASP, de FAM, de l'administration centrale et des services déconcentrés.

Dans l'EA, la campagne de communication sur les métiers du vivant va repartir à l'automne.

Il y a une forte augmentation du nombre d'apprentis. Il espère une hausse des autres apprenants à la rentrée. Il y a renforcement de la coopération entre le MEN et le MAA. Une réunion portant sur l'enjeu de l'orientation des élèves a eu lieu entre les DRAAF et les DASEN.

Il souligne qu'il n'y a pas de volonté de fusionner ou de transfert de l'EA à l'EN. Il exprime son fort attachement à la singularité de l'EA et à le conforter. C'est un défi !

#### ✚ Le 3<sup>e</sup> enjeu est managérial.

Le schéma d'emploi est au cœur des discussions budgétaires avec le ministre du budget.

Le ministre se bat pour neutraliser le schéma d'emploi de -110 ETP dans l'Enseignement agricole.

Une politique forestière ambitieuse doit encore être mise en place.

Il faut finaliser l'accord sur le télétravail au sein du MAA d'ici la fin de l'automne, en relation avec l'accord-cadre signé à la Fonction publique.

Le baromètre social de 2021 montre une nette dégradation du ressenti des agents. Les agents ont un fort sentiment d'appartenance au ministère. Il demande au Secrétariat général d'y porter une grande attention et de trouver des leviers d'amélioration.

✚ **Le 4<sup>e</sup> enjeu est la réforme de l'organisation territoriale voulue par le gouvernement.**

Une enquête du CGAAER sur les missions du MAA est en cours.

✚ **Le 5<sup>e</sup> enjeu porte sur les opportunités offertes par les innovations numériques.**

✚ **Le 6<sup>e</sup> enjeu est sur les DDI et notamment la crainte des agents sur le FEADER.**

Le transfert de certains collègues doit être opérationnel au 1<sup>er</sup> janvier 2023. Même si on peut regretter un retard des négociations lié aux élections régionales, un accord devrait être finalisé très prochainement avec les Régions. A l'ONF, les agents ont des craintes suite au plan stratégique (-95 ETP). Dans le cadre du PLF 2022, il demande un renforcement des moyens de l'ONF, au titre de l'intérêt général.

La revalorisation de la situation de certains agents de l'EA, les enseignants et les directeurs d'établissements, sera poursuivie en 2022.

Dans le cadre du tour de table, **FOA** a déclaré que le ministre a répondu à certains de nos questionnements. Néanmoins, il reste des sujets sur lesquels le ministre doit donner son positionnement. FOA souligne que l'investissement des agents, reconnu par le ministre, doit se traduire de façon « sonnante et trébuchante » !

✓ **Sécurité juridique des personnels et capacité à exercer leurs missions :**

**FOA** a interpellé les ministres successifs pour défendre les agents impliqués malgré eux dans les plaintes contre l'Etat pour manquement à sa mission de contrôle de l'application de la réglementation. Avec les dernières affaires, il devient urgent d'engager des actions correctives et préventives, mais aussi d'assurer la défense inconditionnelle des collègues qui ont alerté leur hiérarchie et suivi les ordres, quel que soit le jugement du tribunal.

La mise en place d'une Force d'Inspection Nationale en Abattoir (FINA) pourrait apporter un premier élément de réponse si elle est accompagnée d'une instruction détaillée clarifiant ses rôles et objectifs, ainsi que ses modalités de saisine.

La sensibilisation des préfets et directeurs aux enjeux sanitaires, ainsi que le renforcement des compétences, notamment en matière de suites administratives et pénales sont bienvenues mais ne suffisent pas.

Pour **FOA**, ces mesures peuvent constituer des avancées notables, elles doivent être renforcées dans les plus brefs délais d'une véritable formalisation du traitement des alertes avec réponse rapide systématique tout au long de la chaîne hiérarchique, pour leur donner une portée juridique : ainsi chacun assume ses responsabilités !

✓ **Évolution des effectifs, recrutements, gestion et formation des personnels sur les missions BOP 206, situation de l'INFOMA :**

Les effectifs restent toujours insuffisants : les orientations stratégiques et priorités 2022 prévoient pour la DGAL un affichage clair en termes d'enjeux et d'objectifs. **FO Agriculture** revendique cet affichage également en termes de constats : Il manque à la DGAL et ses services déconcentrés plus de 600 ETP. Cela remet en cause la continuité de nos missions et l'intégrité de nos services, pourtant indispensables à l'approche intégrée « de la fourche à la fourchette » (farm to fork) que la France a su logiquement imposer au sein de l'Union Européenne dont elle va prendre la présidence.

**FO Agriculture** alerte une nouvelle fois sur l'écart croissant entre les intentions affichées et la réalité du terrain.

✓ **INFOMA :**

**FO Agriculture** demande une confirmation rapide de la pérennité de l'INFOMA et un affichage clair de son positionnement. Par ailleurs nous demandons la confirmation du remplacement de son directeur.

**QUESTIONS DE FO SUR L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE :**

**FO** réitère sa position de défense de l'enseignement agricole public, contre toute ouverture d'école vétérinaire privée ou du type HECTAR.

✓ **La rentrée scolaire dans le cadre de la pandémie** : il faut dès maintenant que l'Inspection de l'Enseignement agricole étudie l'adaptation des programmes et des examens à la réalité des acquis par les apprenants, ces deux dernières années chaotiques.

**FOA** demande l'arrêt des **suppressions de postes dans l'EA**.

✓ **Les Enseignants : prime d'attractivité/crise des vocations** : les résultats des recrutements sur les postes d'enseignants dans l'EA montrent une défection constante et récurrente pour nos métiers. Pour nous cette « crise des vocations » ne sera pas endiguée par la prime d'attractivité, même amendée de quelques euros dernièrement pas M. BLANQUER ! qui ne touche que certains de nos collègues. Il faut revaloriser sérieusement les salaires.

**FOA** revendique une réelle **reconnaissance des PAJ** par revalorisation indemnitaire ainsi que la prise en compte dans leur carrière de cette mission essentielle et spécifique à l'enseignement agricole.

✓ **AESH** : Le décret du 23 août, instituant une grille indiciaire est un bon début. Ces métiers doivent être fonctionnarisés.

✓ **Protocole CFA CFPPA** : Il y a urgence à rouvrir les négociations sur la partie 2 du protocole de gestion des CFAA et CFPPA, sur les conditions d'emploi et de rémunération. En effet, depuis la mise en œuvre de la loi de 2018, « Liberté de choisir son avenir professionnel », nous assistons de plus en plus à l'hémorragie des compétences. Nous rappelons très fermement que nous attendons un positionnement clair, précis et réglementaire.

✓ **Bac techno** : le MENJS a décidé de passer la part du Contrôle Continu de 10 à 40% pour les bac G et Techno, l'application de ce changement pour notre bac STAV entraîne la suppression du CCF (changement de règles à la mi-temps) qui reste l'emblème de la particularité positive de l'enseignement agricole.

✓ **Bac pro** : dans le cadre de la réforme du tronc commun FO réaffirme sa détermination au maintien du nombre d'épreuves terminales et à la préservation à minima d'une répartition 50/50 entre CCF et épreuves terminales.

**RÉPONSES DU MINISTRE :**
 **Enseignement agricole :**

✓ **Rentrée et crise sanitaire** : Le ministre souhaite que toutes les questions des règles sanitaires dans l'EA pour la rentrée trouvent leurs réponses dans la FAQ (Foire Aux Questions). Le pragmatisme des équipes doit permettre de trouver de solutions adaptées. Pour la pédagogie différenciée, il faut savoir adapter les cours à la crise. La priorité est de maintenir les cours.

En ce qui concerne les **réformes de l'EA** et la suppression du CCF dans le bac pro et le bac techno, la concertation doit se poursuivre.

Concernant le **schéma d'emploi**, l'objectif est de le diminuer au maximum. On part de -110. On n'aura pas 0.

✓ **Ecoles vétérinaires privées**. La loi encadre strictement les projets, sous l'aspect formation, recrutement des élèves et encadrement pédagogique. Il y a aussi un projet d'école dans une région.

✓ **CFA** : la loi de 2018 a ouvert la compétition entre les CFA, du point de vue du recrutement des apprentis mais aussi de celui des professeurs. Il faut se montrer attractifs.

✓ **CA de l'IA** : le ministre n'est pas favorable à un CA trop important. (32 est déjà beaucoup, selon lui).

✓ **Suivi des EPL en difficulté** : du fait de leur statut, ces établissements ne pouvaient pas disposer des aides de solidarité. Une enveloppe de 12 millions d'€ a été débloquée pour la remise à flot des établissements en grande difficulté. Il faudra faire un point d'étape.

 **Autres secteurs :**

✓ **La responsabilité juridique des agents** : le ministère apporte deux niveaux de réponse : la protection fonctionnelle et l'accompagnement individuel des agents concernés.

Le ministre a fait une note cet été pour demander aux préfets le soutien inconditionnel de la hiérarchie aux contrôleurs impactés.

✓ **Les effectifs de la DGAL et des services sanitaires** : La nouvelle loi LSA (Loi santé animale) avec ses nouvelles dispositions va impacter les missions de nos équipes. Par ailleurs, concernant la mission SSA (sécurité sanitaire des aliments), le ministre réaffirme qu'il n'y aura pas de réforme DGCCRF/DGAL s'il n'y a pas le transfert des effectifs correspondant car notre ministère n'a pas la capacité d'augmenter les contrôles sans le renfort des effectifs.

- ✓ **Institut Agro et décret d'intégration d'Agro Sup Dijon :** les élus des différentes instances de l'IA, des écoles internes et d'ASD souhaitent que le nombre de 38 membres au CA soit maintenu au-delà du premier mandat afin que les élus soient représentatifs des différentes écoles internes. (art.13 modifiant l'art.8).
- ✓ **Indemnitaire des agents EA en IdF :** les agents en poste en Ile de France bénéficient du même régime indemnitaire que ceux de centrale, sauf ceux de l'enseignement agricole (enseignement technique ou supérieur). Cette différence crée un déficit d'attractivité pour les établissements d'enseignement agricole en Ile de France.
- ✓ **Remplacement du directeur de l'INFOMA :** la procédure de recrutement est en phase finale et les auditions sont prévues dans la première quinzaine de septembre.
- ✓ **FEADER :** le ministre reconnaît la nécessité d'aller plus vite pour finaliser la négociation avec les régions. La question des transferts de personnels (effectifs et modalités) est toujours en cours de discussion.
- ✓ **Le plan de relance abattoirs** marche bien avec 140 à 160 abattoirs en bénéficiant. Le ministre exprime cependant un regret concernant les abattoirs mobiles pour lesquels un seul projet a été déposé.
- ✓ **Le Pass sanitaire** n'est pas à l'ordre du jour pour les agents de contrôle, dans les abattoirs comme ailleurs.
- ✓ **Renforcement du volet Forêt :** le ministre annonce le passage de 200 à 300 millions d'€ d'aide pour la filière.

L'équipe **FO Agriculture**



**Être solidaires et avancer ensemble**  
**Résister - Revendiquer - Reconquérir**

Suivez toute l'actualité sur notre site : [fo-agriculture.fr](http://fo-agriculture.fr)

